Droits Quotidiens

Qui est à l'origine de l'insalubrité ? (Wallonie)

Mise à jour : Mardi 3 octobre 2023
Région wallonne

Vous ou **votre propriétaire** ou les 2 peuvent être à l'origine de l'insalubrité.

Avant d'introduire un recours contre le propriétaire pour un problème d'insalubrité, vous devez vous **assurer** que vous n'êtes **pas vous-même** à l'origine de l'insalubrité.

Si vous introduisez une action devant le juge de paix concerné, le juge de paix examine la responsabilité entre le locataire et le propriétaire.
Si vous avez causé l'insalubrité, vous devrez en supporter les conséquences.

La plupart des causes d'insalubrité concernent :

- la structure du logement,
- la manière dont il a été construit.

Pour ces critères, c'est difficile d'envisager que le locataire soit à l'origine de l'insalubrité.
En revanche, le locataire peut être responsable de **l'insalubrité causée par l'humidité**.
Par exemple : en cas de défaut d'aération.

Pour plus d'informations vous pouvez consulter :

Les documents types

Aucun document type lié.

CC BY NC ND